

» tions reçoivent les bulletins périodiques et ont le droit d'assister
 » gratuitement à toutes les fêtes, expositions, conférences, etc., orga-
 » nisées par l'Association. Les membres dont la cotisation est de
 » 20 francs reçoivent, en outre, toutes les publications de l'Asso-
 » siation. Les sections feront une ristourne de x... francs par mem-
 » bre au Comité central, pour payer: a) le bulletin; b) les autres
 » publications; c) les frais que pourrait avoir à faire le Comité
 » général. Les cotisations sont récupérables le 1^{er} février de chaque
 » année, sur quittance émanant du trésorier de la section».

• • •

Rapport sur l'activité de la Section pendant l'année 1912.

L'assemblée générale à laquelle nous vous avons convoqués, ce jeu-
 di 20 février, est la seconde que tiennent spécialement la Section
 liégeoise depuis sa fondation, le 19 janvier 1912, sur l'initiative de M.
 Jules Destrée.

Celui-ci avait conçu en quelque sorte une prolongation de l'effort
 réalisé déjà à l'Exposition de Charleroi, par la Section des Arts an-
 ciens du Hainaut. Par déférence pour Liège, en raison de son activité
 wallonne présente et passée, M. Destrée voulut que la première as-
 semblée de la Société eût lieu en notre ville. Nous nous devions, du
 reste, plus que tout autre, de répondre à un appel susceptible de faire
 enfin connaître, et nos artistes et nos arts, trop longtemps laissés
 dans l'ombre. C'est ainsi que les *Amis de l'Art wallon* naquirent
 presque simultanément à Charleroi et à Liège.

Une circulaire signée par quelques-uns d'entre vous aboutit donc
 à la constitution de notre Section liégeoise des *Amis de l'Art wallon*.
 M. le député Xavier Neujean en fut nommé le président, MM. Paul
 Jaspar et Oscar Colson, vice-présidents; M. Thiry, secrétaire et M. Th.
 Hoven, trésorier.

Bien que rien n'ait été prévu dans nos statuts, il nous a paru qu'une
 assemblée générale annuelle de la Section liégeoise s'imposait et
 pourrait se tenir utilement quelque temps avant la réunion annuelle du
 Comité central. Il serait désirable, cependant, qu'elle fût, dorénavant,
 fixée en janvier.

Dès après l'assemblée constitutive de la Section, nombreux furent
 les projets qui se manifestèrent. La Wallonie n'en est-elle, du reste,
 pas toujours prodigue? Les premières qui se firent jour furent:

1. Une manifestation César Franck, proposée par M. Paul Magnette.
2. La commémoration Remouchamps, proposée par M. Oscar Colson.
 Nous fûmes heureux, dans la suite, d'y associer MM. Simon et
 Vrindts, récemment décorés de l'Ordre de Léopold.
3. Une manifestation Carpay, dont le projet est de MM. Charles
 Delchevalerie et Paul Jaspar.
4. Le projet d'un Musée iconographique, dû à l'initiative de M.
 Ch. Delchevalerie.

5. Un musée de la gravure wallonne, proposé par M. J. Remou-
 champs.

6. La réorganisation du Musée archéologique de Namur, recom-
 mandée par M. Servais.

7. La conservation des vieux quartiers liégeois et une campa-
 gne à faire, avec l'Institut archéologique, pour la restauration des
 arcades de la seconde cour du Palais, déshonorée par une affreuse
 maçonnerie.

8. L'art wallon à l'école, proposé par MM. Colson, Genval et
 Mallieux.

9. L'organisation de conférences.

10. Le placement de statues au Théâtre Royal, ainsi que le voulait
 le plan primitif, proposition émise déjà par l'*Œuvre des Artistes*.

11. La question de l'alignement de la rue Hors-Château, sur laquelle
 M. J.-M. Remouchamps a attiré notre attention.

12. Une campagne pour la culture de la chanson wallonne dans
 les écoles, proposée par M. Maurice Jaspar.

13. La création d'un Musée de folklore wallon, idée qui a été
 fondue dans le projet antérieurement conçu par la *Société de
 Littérature wallonne*, de créer, à Liège, un «Musée de la Vie wal-
 lonne».

Voilà certes du pain sur la planche. Je m'empresse d'ajouter que
 nous en avons mangé déjà!

L'assemblée générale du 13 octobre 1912, de tous les *Amis de l'Art
 wallon* nous valut, après une remarquable conférence de M. Jules
 Destrée, de très intéressantes communications: de M. Louis Bou-
 mal, sur Diderot et quelques artistes wallons; de M. Delchevalerie
 sur la Documentation wallonne de nos Musées; de M. Olympe Gilbert,
 sur la Littérature wallonne au Pays de Liège; de M. Maurice Jaspar,
 sur la Chanson populaire wallonne; de M. Fernand Mallieux, sur Une
 Philosophie de la Beauté; de M. l'abbé J. Moret, sur La Crucifixion
 du Trésor de Tongres. Ces diverses communications furent publiées,
 du reste dans *Wallonia*, l'organe officiel des *Amis de l'Art wallon* (1).

Disons, à propos de cet organe, que nous eûmes l'occasion de
 nous associer à la manifestation qui s'organisa pour fêter le 20^e
 anniversaire de la vaillante revue que dirige, depuis ses débuts,
 l'un de nos vice-présidents, M. Oscar Colson. Les *Amis de l'Art
 wallon* furent heureux de participer à cette manifestation qui eût
 lieu sous la présidence de M. le Sénateur Charles Magnette, et où, entre
 autres discours on entendit ceux de M. Sand, qui parla au nom des
Amis de l'Art wallon et M. X. Neujean, au nom de la Section liégeoise.

La Commémoration Remouchamps est encore très nette dans vos
 souvenirs. Elle fut digne du dramaturge wallon qui donna l'exemple
 aux auteurs d'aujourd'hui et sut réveiller le sentiment wallon. Nous
 fûmes heureux de vulgariser l'œuvre de Remouchamps en remettant
 aux souscripteurs un exemplaire de *Tât! l'Pèriqui*. La représentation
 de cette pièce se fit au Théâtre Royal, devant une salle comble.

(1) Ci-dessus t. XX, n° 11, de novembre 1912.

Il convient de remercier à ce propos M. Schroeder, directeur du Théâtre Communal Wallon; les interprètes, et les artistes de l'intermède: Mlle Radino, MM. Massart et Nicolaï; l'Administration communale de Liège et M. l'échevin des Beaux-Arts; les membres du Comité et notamment MM. Paul Jaspar, Ch. Delchevalerie, Maurice Jaspar et Genval; la Presse liégeoise et, enfin, les Sociétés wallonnes qui nous aidèrent de leur utile propagande et nous envoyèrent des délégués.

La Commémoration Remouchamps a été complétée par l'apposition d'une plaque de bronze sur la maison où vécut l'auteur de *Titi*. Cette plaque fut modelée par le sculpteur liégeois Georges Petit, qui y a mis l'empreinte de son gracieux et robuste talent.

A la cérémonie qui eut lieu à cette occasion s'associa la *Société de Littérature wallonne* et nous entendîmes son délégué, M. Pecqueur, parler de Remouchamps avec une éloquence émue et une documentation précieuse. M. l'échevin Falloise prit possession de la plaque après que M. X. Neujean eut rappelé l'homme bon et ami de la Beauté que fut Remouchamps. Il convient de vous dire aussi que la manifestation n'eut point qu'un succès d'estime. Elle aboutit également à un beau succès financier: elle a laissé un boni de 700 francs. Qu'en allons-nous faire? Notre Comité vous fera des propositions à ce sujet (1).

Voici maintenant les résultats déjà acquis relativement aux projets proposés dès le début de la constitution de la Section liégeoise:

Le musée d'Iconographie, nous en avons, dès à présent, l'assurance, sera réalisé, et nous avons obtenu pour lui l'appui de l'échevin des Beaux-Arts.

Pour ce qui est de la conservation des quartiers anciens, l'Institut a nommé une Commission dont font partie MM. Bourgault, Comblen, Delaite, P. Jaspar et Remouchamps.

M. Mallieux s'occupe activement des conférences. Il en sera donné une vingtaine cette année, et nous sommes assurés d'un plus grand nombre encore l'an prochain.

L'Œuvre des Artistes a revendiqué la paternité de l'idée de couronner le Théâtre Royal de statues. Nous lui laisserons le soin de poursuivre ce projet et nous l'appuierons au besoin.

Les bureaux de l'Hôtel de Ville sont sympathiques à nos propositions relatives aux alignements de la rue Hors-Château.

L'initiative prise par la Société de Littérature wallonne, de fonder à Liège un «Musée de la Vie wallonne» a été appuyée par notre Section, ainsi que par l'Institut archéologique liégeois, la Société d'Art et d'Histoire, la section liégeoise de la Fédération des Artistes wallons. Elle a donné lieu à la constitution d'un comité d'études où nous voyons figurer plusieurs des nôtres: MM. Oscar Colson, Paul Comblen, Julien Delaite, Charles Delchevalerie, Olympe Gilbert, Paul Jaspar, Florent Pholien, S. Randaxhe, J.-M. Remou-

(1) Voir le compte rendu complet de la Commémoration Remouchamps ci-dessus p. 89.

champs, Jean Servais. Le Comité, sous la présidence de M. Aug. Dou-trepont, professeur à l'Université, a pour vice-président M. Paul Jaspar, comme secrétaire M. J.-M. Remouchamps. Le projet est en bonne voie de réalisation.

La manifestation César Franck a été mise à l'étude par le Comité central de la Société dans son assemblée du 10 mars 1912. M. Ernest Closson a été nommé rapporteur. (Voir *Wallonia*, 1912, p. 136, § 10.)

Tout en poursuivant les travaux commencés, il conviendra cette année de s'occuper de la manifestation Carpay, de l'Art wallon à l'Ecole et des Chansons populaires. Pour ce qui est du Musée archéologique de Namur, la section des *Amis de l'Art wallon*, qui est en formation dans cette ville, va certainement s'en occuper.

Nos rapports avec le Comité central sont cordiaux. Un point nous divise cependant: les ressources de la Section. Nous espérons le solutionner par les propositions qui vous seront soumises.

M. Comblen a assuré aimablement les charges de votre trésorier gravement malade; votre secrétaire, ayant quitté Liège, a dû démissionner. Il a été remplacé provisoirement par M. Charles Bronne.

Enfin, le Comité a cru le moment venu de faire un nouvel effort de propagande. Il a décidé l'impression de bulletins de souscription et de faire appel à tous les amis de l'art wallon qui ne sont pas encore inscrits parmi nous.

Ces bulletins vous seront remis prochainement et nous comptons sur vous tous pour faire une propagande intense. L'activité de la Section liégeoise, depuis sa récente fondation, est du meilleur augure pour l'avenir. Plus nombreux, nous pourrions faire mieux encore et il dépend beaucoup de vous que les *Amis de l'Art wallon* soient à Liège une puissante phalange.

Le Secrétaire,
CHARLES BRONNE.

NOS DISPARUS

Théodore Hoven

La Section liégeoise a perdu récemment son premier trésorier, M. Théodore Hoven. C'était un Wallon d'origine, très attaché à nos idées, qu'il avait antérieurement contribué à défendre au sein de l'*Avant-Garde*, ce cercle liégeois d'artistes, de littérateurs et de journalistes dont les heureuses initiatives sont encore dans la mémoire de tous.

Lorsque se fonda notre Société, M. Théodore Hoven fut l'un des premiers Liégeois à y adhérer, et il manifesta vivement le désir d'être désigné, par l'Assemblée liégeoise, pour un poste de travail. Celle-ci répondit à ce désir et Hoven fut tout d'abord parmi les

plus assidus de nos réunions. Il ne put malheureusement continuer à y exercer l'activité qui était le propre de son caractère: une maladie qui le menaçait depuis longtemps, eut raison de son dévouement et de ses forces. Il s'intéressa jusqu'au dernier moment aux efforts de ses amis, et ceux-ci eurent maintes fois l'écho des vœux qu'il formait pour le succès de leurs efforts.

Théodore Hoven exerçait les fonctions de chef des services de l'Etat-civil de la Ville de Liège. C'était un fonctionnaire éminent, auquel de justes hommages ont été solennellement rendus. Les instants de loisir qui lui laissaient ses fonctions officielles, cet homme de bien les consacrait à la bienfaisance, et nombreuses ont été les œuvres auxquelles il a consacré avec modestie, son précieux dévouement et son ingénieux esprit d'initiative.

Dans les divers milieux où il exerça son activité, Théodore Hoven s'était créé autant d'amis qu'il avait de collaborateurs. Nulle part, il ne sera plus regretté que chez les *Amis de l'Art wallon*.



PRINCIPAUX COLLABORATEURS DU TOME XXI (1913).

- Louis BANNEUX, chef de division au Ministère des travaux publics.
 Albin BODY, archiviste de la Ville de Spa.
 DD. BROUWERS, conservateur des Archives de l'Etat, à Namur.
 Arille CARLIER, avocat, à Charleroi.
 Armand CARLOT, conservateur des archives de la Ville de Mons.
 Ernest CLOSSON, conservateur-adjoint du Musée instrumental au Conservatoire royal de musique de Bruxelles.
 Louis COLSON, auteur dramatique, Herstal.
 Arthur COLSON, homme de lettres, Herstal.
 Oscar COLSON.
 F. COURTOY, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat, Namur.
 Laurent DECHESNE, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes de Liège.
 H. DELANNEY, secrétaire du *Cercle archéologique* de Mons.
 George DELAW, dessinateur, à Paris.
 Charles DELCHEVALERIE, littérateur et publiciste à Liège.
 Pierre DELTAW, publiciste, Liège.
 Jules DESTREE, député, président de la société *Les Amis de l'Art Wallon*, Marcinelle.
 Jules DEWERT, archiviste de la Ville d'Ath.
 Aug. DONNAV, artiste peintre et décorateur, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège.
 Alph. DUFOUR, architecte, Tournai.
 Richard DUPIERREUX, littérateur, Bruxelles.
 Emile FAIRON, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat, à Liège.
 Jules FELLER, professeur à l'Athénée royal de Verviers.
 FOULON, conservateur du Musée archéologique de Charleroi.
 Claude GENVAL, littérateur, Liège.
 Joseph HENS, auteur wallon, Vielsalm.
 Ad. HOCQUET, archiviste de la ville de Tournai, directeur de la *Revue tournaisienne*.
 Maurice HOUTART, archéologue à Tournai.
 Félicien LEURIDANT, littérateur, à Beloeil.
 Louis LOISEAU, auteur wallon, Bruxelles.
 Félix MAGNETTE, professeur à l'Athénée royal de Liège.
 Valère MAGNIES, étudiant, Chapelle-lez-Herlaimont.
 Fernand MALLIEUX, avocat, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes de Liège.
 Florent MATHIEU, auteur wallon, Charleville.
 Ernest MATTHIEU, archiviste de la Ville d'Enghien.
 Nestor OUTER, artiste peintre, Virton.
 JOS. PAROTTE, Verviers.
 Edmond PENY, ingénieur, Morlanwelz.
 Louis PIÉRARD, homme de lettres, Bruxelles.
 Dr S. RANDAXHE, archiviste de la *Société de Littérature Wallonne*, Liège.
 Armand RASSENGESSE, dessinateur et graveur, Liège.
 Walther RAVEZ, avocat, Tournai.
 Henry ROUSSEAU, conservateur au Musée du Cinquantenaire.
 Robert SAND, directeur des Expositions de l'Estampe, Bruxelles.
 Victor SCHOLLAERT, professeur, Bonne-Espérance.
 Ernest SENTE, photographe, Liège.
 Carl SMULDERS, professeur au Conservatoire royal de musique, Liège.
 E.-J. SOIL DE MORIAMÉ, président de la *Société historique* de Tournai.
 Clément STIÉVENART, ancien conservateur du Musée archéologique, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Mons.
 Abbé TICHON, directeur de l'Ecole de Dinanderie, Dinant.
 Victor TOURNEUR, conservateur-adjoint du Cabinet de numismatique, Bruxelles.
 O. VAN DEN DAELE, professeur à l'Athénée royal, Mons.
 Dr V. VAN HASSEL, à Pâturages.
 Hector VOITURON, homme de lettres, Jemappes.
 Joseph VRINDTS, auteur wallon, Liège.

Revue Tournaisienne

HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE, ART, FOLKLORE

DIRECTEUR : Adolphe HOCQUET

Paraît mensuellement à Tournai, dans le format in-4°, texte sur deux colonnes, abondamment illustré, avec la collaboration des historiens, historiographes et critiques d'art de la région.

NEUVIÈME ANNÉE — 1913

Un an : 6 francs. — Un numéro : 1 franc.

WALLONIA

ARCHIVES WALLONNES

DE JADIS, DE NAGUÈRE ET D'A PRÉSENT

Organe de la Société « Les Amis de l'Art wallon »

Recueil mensuel, illustré; honoré, depuis sa fondation, d'une souscription du Gouvernement, subsidié par la Province et par la Ville de Liège; honoré d'une souscription de la Province du Hainaut.

Honoré en 1906, au concours réglé par la Société libre d'Emulation de Liège, du prix Rouveroy, destiné aux ouvrages reconnus d'utilité publique. Et en 1911, d'un Prix littéraire décerné par la Députation permanente du Brabant.

Affilié à l'Union de la Presse périodique belge

Publie des travaux originaux, études critiques, relations et documents sur tous les sujets qui intéressent les Etudes wallonnes, (Ethnographie et Folklore, Archéologie et Histoire, Littérature et Beaux-Arts) avec la chronique du Mouvement intellectuel wallon. Œuvre impersonnelle et indépendante, la Revue reste ouverte à toutes les collaborations.

DIRECTEUR : Oscar COLSON, 142, rue Fond-Pirette, Liège

Abonnement annuel : Belgique, 6 fr. Étranger, 7 fr. 50.

Les nouveaux abonnés reçoivent les numéros parus de l'année courante.

Les abonnements se continuent de plein droit, sauf avis contraire avant le 1^{er} janvier

WALLONIA



XXI^e année — N^o 4

Avril 1913

SOMMAIRE

| | Pages |
|--|-------|
| Roger de le Pasture, peintre tournaisien, par M.-Ad. HOCQUET. — Avec 6 illustrations | 225 |
| Sur l'Art de Roger de le Pasture, par M. JULES DESTRÉE. — Avec 4 illustrations | 242 |
| Le nom de Roger de le Pasture, par M. JULES FELLER | 249 |
| Traditions d'Entre Sambre et Meuse, recueillies par M. LOUIS LOISEAU — I. Rondes et chansons, avec 3 airs notés | 253 |
| Une Carolorégienne, valet de chambre et professeur de langues en Galicie, par M. LÉON FOULON | 263 |
| Vers et proses de chez nous; Souvenirs du pays, par M. LOUIS BANNEUX | 266 |
| Intermédiaire wallon. — QUESTIONS et RÉPONSES (v. au dos le détail). | 273 |

CHRONIQUES DU MOIS

Bulletins et Annales, (p. 278), par MM. Jules DEWERT, O. C. Les Livres (p. 281), par MM. Abbé TICHON, DD. BROUWERS, LAURENT DECHESNE, O. C., CHARLES DELCHEVALERIE. Correspondance (p. 291) de MM. L. CLOQUET et RICHARD DUPIERREUX. Revues et journaux (p. 293), par MM. E. CLOSSON, PIERRE DELTAWE. Les Expositions (p. 297), par M. ROBERT SAND. La Musique (p. 299), par MM. E. CLOSSON, Vers et Vieux, CARL SMULDERS. Nouvelles des Centres (p. 302:) Virton, Liège, Ath, Charleroi, Thuin, Neufchâteau, Bruxelles.
CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ A. A. W. (p. 306) — Circulaires aux Membres de la Société. Projet de Règlement des Expositions itinérantes. — Section de Charleroi. Section namuroise. — Notes.

BUREAUX DE LA REVUE :

LIÈGE, 142, RUE FOND-PIRETTE

Un an : Belgique, 6 francs. — Etranger : 7 fr. 50. — Ce n^o : 1 franc

QUESTIONS : G. J. Zaalberg (LECTOR). Kosmas (F. Mx.) La maison de la ville d'Amsterdam (Jos. PAROTTE). Un bonbon traditionnel à Saint-Ghislain (O. C.). Grianeaux, mot à expliquer (ALBIN BODY). — RÉPONSES : Souvenirs des occupations étrangères (LOUIS COLSON). Le mal de St-Marcoul (ALPH. DUFOUR). La chanson des Trois-Borains (V. VAN HASSEL).

Publications des AMIS DE L'ART WALLON

VIENT DE PARAÎTRE :

Tournai évoqué par la Chanson

PAR

Walther RAVEZ

Soirs de chansons — Titres de gloire — Les Fêtes des Rues —
Souvenirs qui s'en vont — Du berceau à l'hospice —
En Société — Ephémérides populaires — Aux chansonniers.

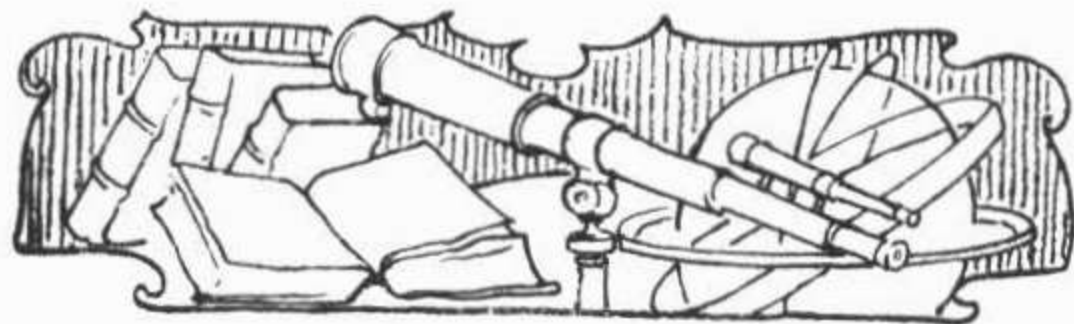
Un vol. de 135 pages — Prix : Fr. 2,50.

Le volume a été adressé aux AMIS DE L'ART WALLON abonnés à nos publications (cotisations de 20 frs au moins). Il peut être acquis par les autres membres de la Société, chez M. Van Oest, éditeur d'art, dépositaire des publications des AMIS DE L'ART WALLON, place du Musée, à Bruxelles, au prix de 1.25 fr., sur présentation de la carte-quittance de 1913.

INOCESSAMMENT :

VIEILLE EGLISE WALLONNE

Eau-forte de M^{me} Louise DANSE.



Roger de le Pasture, peintre tournaisien

Mémoire lu au Comité général des Amis de l'Art wallon,
en son assemblée du 6 mars 1913.

par Adolphe Hocquet

Archiviste de la Ville de Tournai, Directeur de la Revue Tournaisienne.



M. A.-J. WAUTERS, professeur d'histoire de l'Art, a prononcé le 17 novembre 1912, lors de la distribution des prix aux élèves de l'Académie Royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles, une éloquente allocution, qu'il a publiée sous ce titre: « Pour Roger van der Weyden, chef et honneur de l'École de Bruxelles » (1).

Il a également fait paraître, en novembre et en janvier derniers, dans *The Burlington Magazine* (2), de Londres, une étude nouvelle à laquelle il a donné pour titre: *Roger van der Weyden*.

Nous sommes d'accord avec lui pour déplorer que pas plus à Bruxelles qu'à Tournai, le moindre mémorial ne rappelle le souvenir du grand peintre; mais nous voulons rencontrer ici certaines des affirmations qu'il apporte dans l'une et l'autre étude, persuadé, comme lui, « que de semblable dispute, que des mouvements de la controverse naîtra plus de lumière et, sans doute, finalement, plus de certitude » (3).

(1) Bruxelles, Weissenbruch, in-8° de 29 pages.

(2) *The Burlington Magazine*, Novembre 1912, pag. 75 et sq.; Janvier 1913, pag. 230 et sq.

(3) WAUTERS: *Pour Roger Van der Weyden*, page 10.

La vérité finira bien par s'imposer et vaincre toutes les résistances que semblent dicter des préoccupations étrangères à des fins purement objectives.

L'identité de Roger de le Pasture et de Roger van der Weyden. — La naissance à Tournai, en terre wallonne, de Roger de le Pasture n'est plus contestée (1).

Mais comment y est-il né ? Accidentellement ? C'est la thèse franchement soutenue par M. Louis MAETERLINCK, Conservateur du Musée des Beaux-Arts de la Ville de Gand (2). M. A.-J. Wauters ne va pas jusque-là, et si pour lui, notre Roger est fils d'un Roger van den Wyden, qu'on trouve à Louvain en 1424, il fait ce dernier originaire de Tournai (3).

Nous discernons très bien ce que la prétention de M. Maeterlinck a de séduisant pour lui, critique flamand.

Roger de le Pasture ne serait point un artiste de sang wallon, mais un peintre, né en terre wallonne, durant les hasards des déplacements et le jeu des circonstances de la vie errante de ses père et mère, un peintre dont le père serait Heinrich van den Wyden, un sculpteur louvaniste, donc un Flamand.

Voyons et établissons d'abord l'identité de Roger de le Pasture avec Roger van der Weyden.

En 1435-36, il existait une personnalité, simple ou double, que les documents tournaisiens dénomment *Rogier de le Pasture, pointre, demorant à Brouxielles*, et les actes bruxellois *Rogier van der Weyden, portraeter der stad van Brussele*.

Rogier de le Pasture et *Rogier van der Weyden* sont-ils une seule et même personne ? Confrontons les documents et tirons de leur étude attentive la leçon qu'ils comportent.

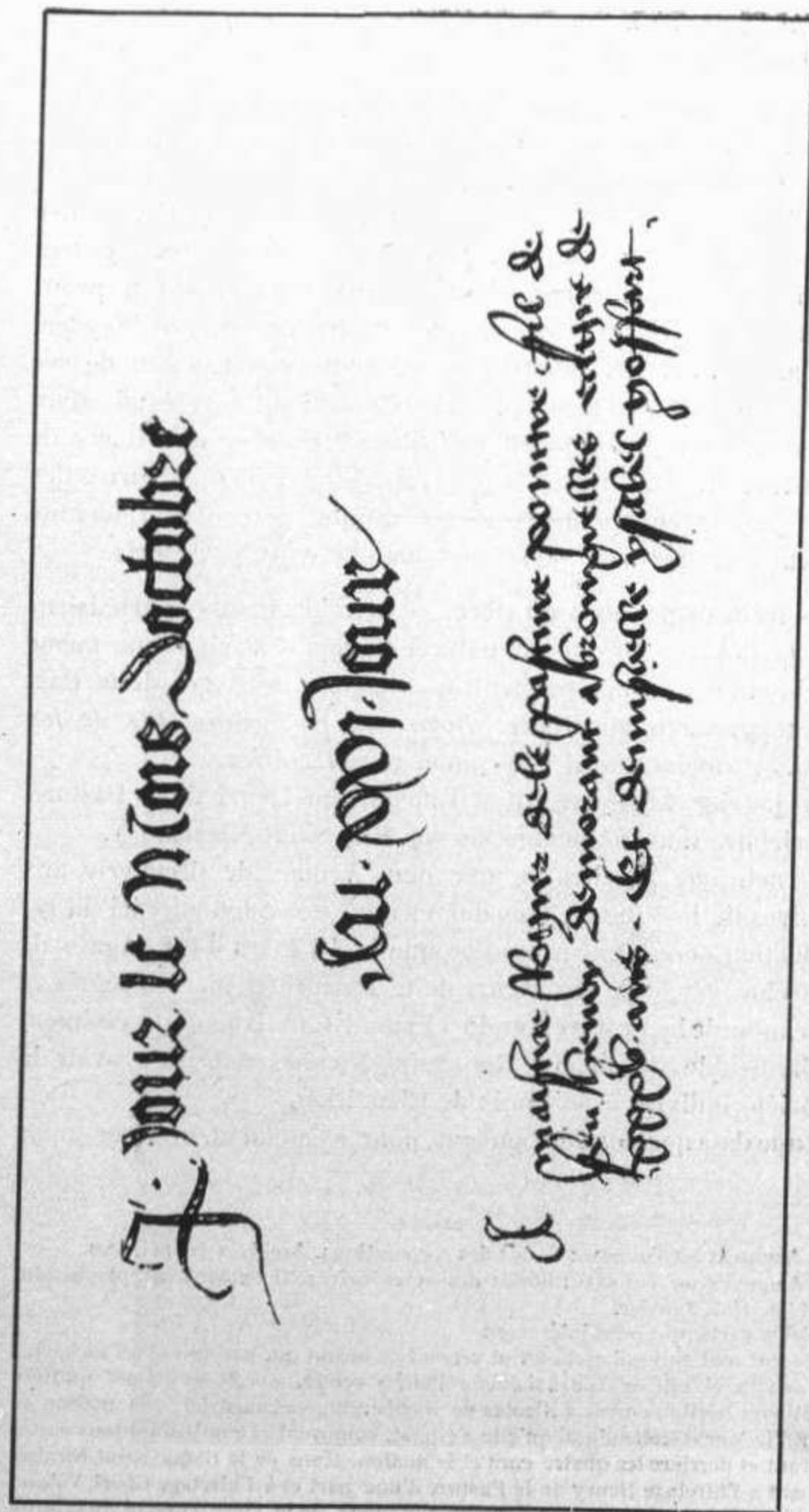
En 1464, Roger van der Weyden meurt à Bruxelles et est inhumé à Sainte-Gudule. En 1464, à Tournai, on procède à une cérémonie funèbre, que le compte de la corporation des peintres tournaisiens note en ces termes :

Payet pour les chandelles qui furent mises devant saint Luc à

(1) WAUTERS : *Pour Roger Van der Weyden*, page 9 : « Plusieurs villes se disputèrent l'honneur d'avoir donné naissance à Roger... La victoire resta finalement à Tournai. Roger de la Pasture — c'est la forme wallonne de son nom — y vit le jour en l'an de grâce 1399 ».

(2) MAETERLINCK : *L'origine flamande de Van der Weyden*, Gand, 1902.

(3) *The Burlington Magazine*, Novembre 1912, col. 2, § 2 : « His father might have been summoned to Louvain and have settled there with his family. »



Acte faisant connaître les prénoms du père de Roger de le Pasture (Archives de Tournai, Reg. aux rentes de 1435).

cause du service de maistre Rogier de le Pasture, natif de cheste ville de Tournay, lequel demeroit à Brouxelles, pour ce.... IIII gros (1).

Nous ne citons que pour rappels, les prises de rentes faites à Tournai, en 1435, par Roger de le Pasture au profit de lui-même et d'Isabelle Goffart, que les documents bruxellois et tournaisiens désignent comme la femme de Roger van der Weyden et de Roger de le Pasture ; la disparition des registres de Tournai de la mention du paiement de la rente au profit de Roger de le Pasture, dès la mort de Roger van der Weyden, etc. Nous avons tiré ailleurs les conséquences logiques de ces constatations, mais rien que la célébration, à Tournai, d'un service funèbre, nous paraît suffisante à prouver que Roger de le Pasture de Tournai et Roger van der Weyden de Bruxelles n'ont jamais été qu'une seule et unique personne. L'identité ne peut être douteuse pour tout homme sans parti pris.

Les nom et prénom du père. — Les documents tournaisiens et bruxellois, — ce qui est naturel puisqu'il s'agit d'une même individualité, — nous révèlent que le père de Roger de le Pasture se prénomait *Henri: Rogier de le Pasture, fils de feu Henri.* — *Rogier van der Weyden, zoen Heinricx.*

En janvier 1407, existait à Tournai, un Henri de le Pasture, propriétaire d'un immeuble sis rue Roc Saint-Nicaise (2).

Un acte sur parchemin, que nous venons de découvrir aux Archives de la Ville de Tournai, et dont nous donnons ici la reproduction, nous fait connaître que le 18 mars 1426, Agnès de Wattrelos, veuve de feu Henri de le Pasture et mère d'Agnès et de Jeanne de le Pasture, vendit à Ernoul Caudiauwe, précisément cet immeuble de la rue Roc Saint-Nicaise, dont elle avait la propriété indivise avec Louis de Chastillon.

A une date que nous ne pouvons, pour le moment, préciser, mais

(1) ARCHIVES DE TOURNAI : Fonds des corporations. Archives des peintres.

(2) ARCHIVES DE TOURNAI : Fonds des actes privés. Document sur parchemin, layette de 1407, Janvier.

Voici la partie qui nous intéresse :

« Sacent tout chil qui cest escript verront ou oïront que par devant les eschevins
 » de la ville et cité de Tournai Jehan Pollé a vendu, werpit et clamet quitte a
 » toujours héritablement à Nicolas de Noviberghe, patenostrier, une maison et
 » tout l'iretage d'icelle ainssi qu'elle s'estend, comprend et contient en tous costez
 » devant et derrière les quatre cors et le moilon, séans eu le Roque Saint Nicaise,
 » tenant à l'hiretage Henry de le Pasture d'une part et à l'hiretage Ghéri Volcart
 » d'aultre part, haboutant par derrière aux fossés de la viese frumeté de la ditte
 » ville »...

en tout cas après mars 1426 ⁽¹⁾, Jeanne de le Pasture épouse Ernoul Caudiauwe et lui donne une fille: *Hennette* ou *Jeannette*.

En 1440, Jeannette Caudiauwe est orpheline et mineure.

Cette jeune enfant, — elle est à peine âgée de treize ans, — a besoin d'un tuteur. Qui lui choisit-on? Roger de le Pasture, le peintre demeurant à Bruxelles.

L'artiste, vraisemblablement fort occupé à la création des immortels chefs-d'œuvre qui font sa gloire, ne peut remplir à son apaisement les devoirs de sa tutelle. Il comparaît devant le Magistrat de Bruxelles, et donne procuration aux Tournaisiens, Louis Du Chastillon, qui était, en 1426, copropriétaire avec la veuve de Henri de le Pasture de la maison sise rue Roc Saint-Nicaise, et Thomas Maton, pour procéder en son lieu et place à la vente de cette maison dont Jennette Caudiauwe avait hérité de ses père et mère:

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront ou oïront, Bourghemaistres, eschevins et conseil de la ville de Brouxelles, salut. Savoir faisons que par devant nous est personnellement venus et comparus Rogier de le Pasture, nostre bourgeois et manant, soit disant tuteur et curateur de Hennette Caudiauwe, fille de feu Ernoul qui l'eubt de feu Jehenne de le Pasture, sa femme, laquelle fu seur germaine au dit Rogier... (2).

Qu'est-ce à dire? Les mots ont cependant un sens précis et si Jeanne de le Pasture est *sœur germaine* de Roger, c'est que l'un et l'autre ont même père et même mère. Henri de le Pasture est père de Jeanne; c'est écrit en termes propres dans l'acte de 1426, reproduit plus haut. En peut-il être autrement pour Roger? Non.

Nous n'avons donc point tiré, comme le dit M. A.-J. Wauters ⁽³⁾, une « déduction contestable »; tout cela, au contraire, est incontestable et il est aujourd'hui établi sur documents et

(1) Le mariage de Jeanne de le Pasture avec Ernoul Caudiauwe n'a pu se faire qu'après mars 1426, date de l'acte. Sinon, le nom de son mari nous eut été donné comme on nous fait connaître celui du mari d'Agnès de le Pasture.

(1) ARCHIVES DE TOURNAI: Fonds des actes privés. Document sur parchemin, layette de 1441.

La procuration précède l'acte de vente de la maison. Ci, la partie de l'acte qui a rapport à la situation de la maison:

« —... que véritez estoit que la dicte Hennette avoit et a en la ville et cité de » Tournay certaine maison et hiretage séans en le Rocque Saint Nicaise haboutans » aux vies fossez de la ville de laquel maison les rentes payés on ne ravoit quelque » pourfit... »

(2) A. J. WAUTERS: *Roger Van der Weyden, chef etc.*, pag. 23-24, note 14.

non sur de simples affirmations hasardeuses ou controuvées que Roger de le Pasture, dit van der Weyden, mort à Bruxelles en 1464, est non seulement Tournaisien de naissance, mais aussi Wallon d'ascendance ⁽¹⁾, parce qu'il eut pour père Henri, citoyen de Tournai en 1407, et pour mère, Agnès de Watrelos.

Rogelet et Roger de le Pasture. — Envisageons le problème sous une autre de ses faces.

Le registre de la corporation des peintres de Tournai mentionne l'apprentissage d'un Rogelet de le Pasture en ces termes:

Rogelet de le Pasture, natif de Tournay, commença son apresure le cinquième jour de mars l'an mil CCCC vingt-six (1427 n. s.).

Certains critiques contestent que ce Rogelet de le Pasture s'identifie avec Roger de le Pasture ou Roger van der Weyden dont l'acquisition de la maîtrise, en 1432, est ainsi actée dans le dit registre:

Maistre Rogier de le Pasture, natif de Tournay, fut receu à le francise du mestier des paintres le premier jour d'aoust l'an dessus dit (:1432).

Le docteur allemand A. VON WURZBACH, dans son *Niederländisches Künstlerlexicon*, défend l'hypothèse de l'existence de deux Roger de le Pasture, tous deux nés à Tournai, et exerçant l'un à Bruges, — ce serait Rogelet, — et l'autre à Bruxelles, — ce serait Roger van der Weyden ⁽²⁾.

M. Maeterlinck le suit et dans la Revue *L'Art et les Artistes* d'abord, puis postérieurement dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand* ⁽³⁾, il s'évertue à grand'peine et à grand renfort de déductions audacieuses à redonner à cette théorie déjà ancienne, une nouvelle jeunesse.

M. A. J. Wauters trouve que les « études publiées par le Dr von Wurzbach sur ce sujet sont loin d'être convaincantes » ⁽⁴⁾; mais puisqu'on reprend cette théorie que nous croyions abandonnée, demandons aux documents la réfutation de cette objection vieille et nouvelle à la fois.

(1) Les familles de le Pasture et de Watrelos sont wallonnes; celle des de le Pasture, entre autres, trouve son origine entre Baisieux (Nord) et Blandain (Hainaut).

(2) T. II, pp. 857-77, édition de 1910. Nous nous occuperons un de ces matins de l'étude que consacre le Dr VON WÜRZBACH aux deux de le Pasture.

(3) *L'Art et les Artistes*, 1912, Novembre. *Bulletin de la Société d'Archéologie de Gand*, 1912, n° 7.

(4) A. J. WAUTERS : *Roger Van der Weyden, chef et honneur, etc.*, p. 29.

Rogelet de le Pasture / natif de Tournay
 Commença son apresure le cinquesme
 Jour de. mars l'an mil cccc / vingt six
 Et fut son maistre / Maistre Robert rumpin peintre
 lequel Rogelet a fait son apresure devent
 avec sondit maistre.

Et d'abord, quelques mots rapides sur le registre des peintres de Tournai. Il renferme les inscriptions des maîtres et apprentis peintres, verriers, et enlumineurs, depuis l'an 1426 jusqu'en 1794. A la vérité, ce registre n'est qu'une copie d'un autre plus ancien, aujourd'hui disparu, mais une copie qui a conservé toute la valeur d'un original.

Commencée en 1481-82, peu après l'octroi par le corps des doyens et sous-doyens des métiers d'une nouvelle charte corporative aux disciples de Saint-Luc, elle se compose dans sa partie la plus ancienne d'extraits du vieux registre. Ils sont transcrits dans un ordre voulu et déterminé, et les comptes originaux (1) du métier des peintres en prouvent l'exactitude et la sincérité. Ce qui n'exclut d'ailleurs point certaines légères erreurs de transcription, imputables à la distraction ou à l'inattention du scribe (2).

Au chapitre des *Apprentis*, nous trouvons la mention de l'inscription de *Rogelet de le Pasture* en mars 1427, de *Jacquelotte Daret* en avril 1427, de *Mahienet Vangermez* en février 1429, etc, enfin l'emploi systématique et généralisé, d'ailleurs, d'un diminutif pour le prénom.

Le règlement de la corporation obligeait les apprentis à « *estre, demorer et ouvrir avec leurs dicts maistres par l'espace et terme de quatre années continuelles, faictes et accomplies sans quelque fraude ou déception* » (3).

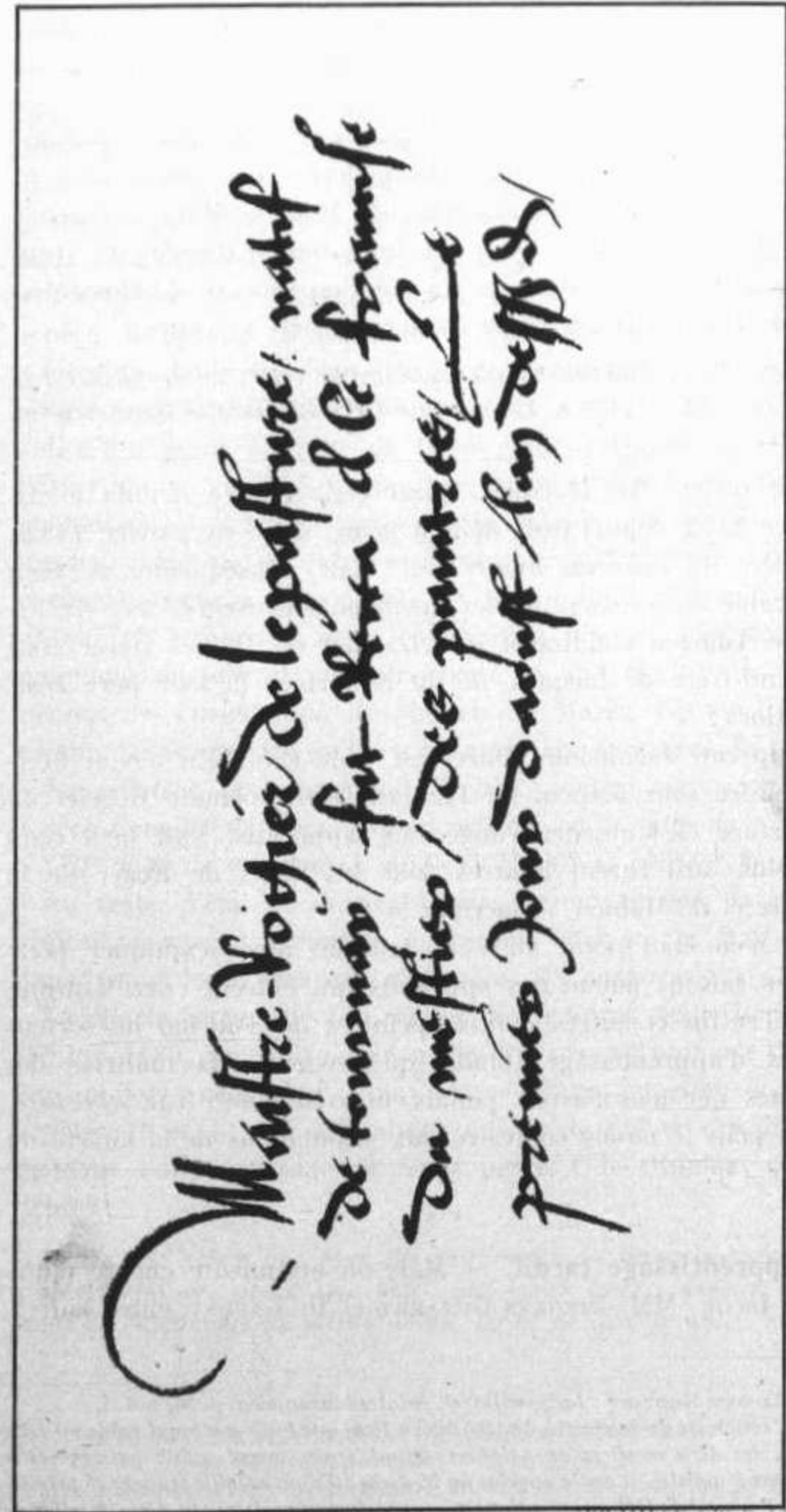
Passons au chapitre des *Maitres*. Nous constatons que *Roger de le Pasture* obtient la maîtrise en août 1432, donc plus de cinq ans après l'entrée en apprentissage de *Rogelet*; que *Jacques Daret* (octobre 1432) et *Mahieu Vangermez* (mars 1434) sortent d'apprentissage également cinq années après le commencement de l'*apprésure* de *Jacquelotte Daret* et *Mahienet Vangermez*.

La règle corporative, quant à la durée de l'apprentissage, — l'espace de quatre ans était le minimum imposé, — s'applique donc à *Roger-Rogelet de le Pasture*, à *Jacques-Jacquelotte Daret*, à *Mahieu-Mahienet Vangermez*, comme elle se vérifierait avec

(1) Les Archives de Tournai possèdent une certaine partie de ces comptes.

(2) Ainsi par exemple la date du 12 avril 1427 y est donnée comme étant celle de l'entrée en apprentissage de *Jacques Daret*. Or, le 12 avril 1427 n'existe pas en style de Pâques. Mais l'erreur disparaît si on lit *deuzième* au lieu de *douzième*, le changement de *e* en *o* peut facilement être fait par un copiste inattentif, à une époque où l'orthographe des mots n'était point nettement fixée.

(3) Règlement du 27 Novembre 1480, article 2.



d'autres que nous choisirions arbitrairement dans le registre de Saint-Luc et, constatation intéressante, sans plus, l'usage du diminutif est délaissé lors du passage à la maîtrise.

D'aucuns prétendent peut-être qu'il s'agit ici d'autres personnages, que les Rogelet, les Jacquelotte, les Mahienet sont différents des Roger, des Jacques, des Mahieu. Mais le registre de la gilde des peintres nous fournira immédiatement un argument contre leurs dires ; car la mention relative à l'apprentissage de Danelet Daret porte en termes nets et clairs :

Danelet Daret commença son apresure le VII^e jour de janvier l'an mil CCCXIII (1433 n. s.) avec son frère Jacquelotte Daret. NOUVEL MAISTRE.

C'est qu'en effet, Jacques Daret était maître depuis le 18 octobre 1432, depuis trois mois à peine, donc en janvier 1433 ; l'épithète de *nouveau maître* lui était conséquemment bien applicable et, au surplus, des documents conservés aux Archives de Tournai établissent que Danelet ou Daniel Daret était un demi-frère de Jacques, né du remariage de leur père Jean ⁽¹⁾. Alors ?

L'apprenti Jacquelotte Daret est donc celui qui devint maître-peintre sous le nom de Jacques Daret, comme Rogelet de le Pasture et Mahienet Vangermez, apprentis, sont bien ceux qui plus tard furent maîtres sous les noms de Roger de le Pasture et de Mahieu Vangermez.

S'il n'en était point ainsi, il faudrait alors expliquer pour quelles raisons aucun des apprentis qui entrent chez Campin, chez Truffin et autres maîtres-peintres de Tournai ne sortent jamais d'apprentissage, tandis qu'accèdent à la maîtrise des hommes que nous n'avons jamais vus commencer leur *apresure*, chose pour le moins contraire aux stipulations de la charte du métier ⁽²⁾.

• • •

L'apprentissage tardif. — Mais on argumente encore d'une autre façon. MM. FIERENS-GEVAERT et P. LAFOND entre autres,

(1) MAURICE HOUTART : *Jacques Daret, peintre tournaisien*, p. 36, not. I.

(2) L'article 14 de la charte de 1480 dit : « *Item que touz ceulx qui voldront estre frans des dictz mestiers de peinture seront tenuz avant qu'ilz puissent estre recheus à maistre, d'avoir apprins en la dicte ville ou en ville franche et privilégiée, l'espace de III ans continuelz... avec francq maistre du dicte mestier de peinture* »...

s'étonnent qu'un homme de vingt-huit ans, — en 1427, Roger avait cet âge, — marié, père d'un garçon, entrât seulement alors en apprentissage. Nous avons déjà, l'an dernier, dans nos *Précisions* ⁽¹⁾, montré toute l'inanité de cette objection et relevé l'erreur dans laquelle versent nos critiques qui confondent *aprentis* et *varlets*. Nous n'avons pas convaincu M. A. J. Wauters. « La date (1427), dit-il, paraît peu probable, si l'on considère que Roger était alors âgé de 27 à 28 ans, marié et père de famille. Il est presque certain que le copiste a dû faire une faute dans son travail de transcription « amalgamée » en écrivant peut-être 1427 pour 1417 » ⁽²⁾.

Il n'y a point d'erreur de transcription. Quant au reste de l'assertion, « c'est une supposition toute gratuite, car nous ne connaissons aucune ordonnance de métier qui défende de se marier avant de se faire inscrire comme apprenti dans une corporation quelconque. D'ailleurs, l'exemple de Roger n'est pas unique et le registre de la corporation des peintres de Tournai, nous en fournit un autre pour le XV^e siècle. On y lit, à propos de l'inscription de Michel des Marés, fils de Charles, comme franc-maître qu'il « *a acomply ses apresures du mestier des paintres, tant avech son dit père, comme avech son beau-père Cornille de Goes, francq-maistre en la ville de Gand, le XIII^e jour de septembre mil CCCIIIIXX et chincq* » ⁽³⁾.

Au reste, l'état de mariage était, au moyen âge, si peu en opposition avec la situation d'apprenti, que le cas était prévu dans les ordonnances qui régissaient la corporation.

La charte corporative du métier des peintres, celle du 27 novembre 1480, qui « mit au néant la dite première charte donnée l'an quatorze cent vingt trois » ⁽⁴⁾, s'occupe, en effet, dans ses articles 10 et 14 des obligations envers le métier des fils nés pendant l'apprentissage de leurs pères. Que stipulent ces articles ?

Article 10: « Item que tous fils légitimes de francs maîtres, qui aroient esté nez avant que leur père feust francq maistre, seront tenus de l'apprendre [le métier] le dit terme de quatre ans... et ceulx

(1) *Wallonia*, t. XX, p. 231 et *Revue Tournaisienne*, p. 90. Et à part.

(2) *The Burlington Magazine*, Novembre 1912, p. 75, col. 2.

(3) A. PINCHART. Roger de le Pasture dit Van der Weyden, pp. 38-39. *Bull. Commissions royales d'art et d'archéologie*, 1867, T. VI.

(4) Préambule de la charte de 1480, qui abolit celle de 1423.

qui seront nez depuis que leur père auroit esté francq d'iceulx metiers, moyennant qu'ils soient légitiesmes, ils seront tenus...»

Et que contient l'article 14 ? Après avoir dispensé le fils de francs-maitres de la formalité du chef-d'œuvre, il continue en ces termes :

«Nulz d'iceulz filz de maistres ne seront tenus pour filz de maistres, se ilz n'ont esté nez depuis que leur dicts pères aroient esté franc maistre de la dicte ville de Tournay et que leurs dits filz soient légitiesmes» (1).

Existe-t-il texte plus clair, plus précis, moins amphibologique ? Ne contient-il pas l'explicite aveu qu'il était courant que des apprentis fussent mariés ? — on règle la situation de leurs fils *légitimes*, nés durant l'apprentissage, — et conséquemment plus ou moins âgés dès leur inscription au grade d'apprentis.

Tel est le langage formel d'un document essentiel en l'espèce, les Statuts du Métier des peintres.

Mettons-le à l'épreuve ! Déjà, nous avons vu qu'en 1485, Michel des Marès avait terminé son apprentissage avec *son beau-père*, autrement dit avec le père de sa femme. C'était donc un apprenti marié. D'autre part, le compte de tutelle de Jacques Daret nous apprend, qu'en 1425, «au commandement de son père», celui qui devait être l'apprenti de Robert Campin et le compagnon d'atelier de Roger de le Pasture, obtint 8 sous, 9 deniers tournois «pour revider aux noces de Jehan Villain, peintre» (2). Or, Jehan Villain acquit seulement la maîtrise le 10 juillet 1428 (3). Il était donc également apprenti quand il s'est marié. D'autre part encore, le compte du métier des peintres pour 1475-76, renferme, au chapitre de recettes relatives à l'obtention de la maîtrise, ce texte tout aussi positif et concluant :

«De Collart Boutevillain pour sa francise ad cause qu'il estoit de l'aprésure de Tournay et filz de maistre et nez devant que son père fu francq. Receu... LXVIII gros.

De Henriët Chambo pareillement comme dessus est dit de Boutevillain, aussy pour sa francise.... LXVIII gros» (3).

(1) Règlement des peintres du 27 novembre 1480, Archives de Tournai. Publié par Alphonse Goovaerts. Les Ordonnances données en 1480 à Tournai aux métiers des peintres et verriers (Bull. Commission royale d'histoire de Belgique, 5^e série, T. VI).

(2) MAURICE HOUTART, *op. cit.*, pag. 30.

(3) ARCHIVES DE TOURNAI : Registre de Saint-Luc, fol. 14 v^o.

(4) ARCHIVES DE TOURNAI : Comptes du Métier des peintres.

Qu'en résulte-t-il ? C'est que Boutevillain et Henriët Chambo virent le jour, ou avant l'apprentissage de leurs pères, ou à tout le moins, durant cet apprentissage.

C'est assez dit sur ce point ; il n'est pas nécessaire de multiplier outre mesure les exemples ; ceux-ci ont suffisamment de valeur démonstrative et avèrent qu'à l'heure présente, l'apprentissage de Roger de le Pasture à 28 ans, son mariage et sa paternité ne sont plus des objections pertinentes et faisables.

Le Retable du pape Martin V. — Nous pourrions nous dispenser d'en parler, puisque nous considérons maintenant comme établi que «Roger de le Pasture, fils d'Henri, n'est point autre que Roger van der Weyden» (1), le maître qui entra en apprentissage à Tournai, chez Robert Campin, en 1427. Il nous paraît matériellement impossible qu'il ait, dans ces conditions, ainsi que l'affirme M. A.-J. Wauters, produit en 1425, à Louvain, ce fameux triptyque de Miraflores.

Tout le débat qui s'est élevé à ce sujet repose sur deux textes.

Il faut, en effet, savoir que l'Espagnol ANTONIO PONZ, peintre itinérant, membre influent de l'Académie royale, personnage important de son temps et en son pays, mais artiste aussi nul que surfait, publia, en 1780, un *Voyage en Espagne*.

Dans la relation d'une de ses excursions, il dit entre autres qu'il a vu, en la Chartreuse de Miraflores, aux environs de Burgos, «une merveille remarquable, un tableau d'autel avec volets dans la chapelle du roi Jean II, don fait à ce dernier, — à ce qu'on dit, — par le pape Martin V»... Il continue : «dans le Becerro du monastère, on trouve cette mention : En l'an 1445, le susdit roi fit donation d'un retable d'une grande valeur, représentant en peinture : la Nativité de J.-C., la Descente de Croix du même et son apparition à sa mère après la Résurrection. Ce retable fut peint par maître Roger, un grand et célèbre Flamand» (2).

Et M. A.-J. Wauters de tirer de ces deux textes des conclusions qui n'en découlent point, et d'enrober tout cela d'explications historiques qui semblent revêtir ses hypothèses d'un aspect de véracité. Il paraît oublier l'existence dans la relation

(1) *The Burlington Magazine*, Novembre, p. 76, col. 2.

(2) Je traduis ce texte d'après l'anglais de M. A. J. WAUTERS, *ibid.*, Novembre, p. 81, col. 2, n'ayant pas à notre disposition l'ouvrage d'ANTONIO PONZ.

de Ponz de quelques mots essentiels, à notre sens, tellement importants qu'ils énervent son argumentation et lui enlèvent même toute portée effective comme toute valeur réelle.

A *ce qu'on dit*, écrit Ponz et c'est sur cette tradition orale rapportée plus de trois siècles après le décès du maître tournaisien, c'est sur la foi de cet unique racontage consigné par un écrivain qui n'a pu en vérifier la sincérité, que l'on jette dans un débat déjà volontairement obscurci, un dire que n'appuie aucune preuve sérieuse, péremptoire.

Car si Antonio Ponz n'ose affirmer la réalité de la donation papale au roi Jean II, s'il se sert à cet égard d'une formule qui laisse subsister tout doute, d'un vague *on-dit*, le cartulaire de la Chartreuse, au contraire, est moins hésitant, le *Becerro*, le vieux recueil de parchemin destiné à renfermer la mention de tous les faits importants, méritoires, glorieux ou tristes de la vie du monastère est plus franc ou plus sûr de lui: il la tait.

Aussi, en dépit des affirmations de M. A.-J. Wauters, une seule chose est certaine: c'est le présent royal, c'est la donation faite par le roi Jean II au monastère de Miraflores, d'une peinture de Roger de le Pasture. En dehors de ce fait, rien n'est prouvé, rien n'est démontré. A qui fera-t-on croire que des moines se fussent simplement bornés à enregistrer avec une visible satisfaction, l'abandon d'une œuvre précieuse par leur roi, s'ils avaient pu ajouter qu'ils savaient de science certaine que Jean II la tenait du Souverain-Pontife. C'est pourquoi nous pensons avec M. Wauters qu'il est prudent « de se défier des hypothèses qui ne reposent sur aucun texte et qui permettent seulement de faire entrevoir des probabilités attrayantes » (1).

Pour nous, l'argumentation tirée de l'information de Ponz est nulle et inopérante, mais nous ne contestons point que le Triptyque autrefois à la chartreuse de Miraflores ne soit du « magistro Rogel, magno et famoso Flandresco ». Nous pensons simplement que cette œuvre du maître tournaisien n'a pu être produite dans et pour les circonstances indiquées par M. A.-J. Wauters, ni surtout en 1425, lors de la fondation de l'Université de Louvain, ainsi que l'avance cet auteur. Ce qui importe, en l'espèce, c'est la preuve que le pape Martin V a eu ce retable en sa possession; or, cette preuve, M. A.-J. Wauters

(1) A. J. WAUTERS: *The Burlington Magazine*, Janvier, p. 231, col. 1.

ne nous l'apporte pas et on n'a jamais essayé de nous la fournir autrement que par des *on-dit*. Ce n'est vraiment pas suffisant et l'on ne peut, raisonnablement, nous blâmer de ne point accorder le moindre crédit à des rumeurs aussi vagues.



Roger de le Pasture
Retable de Miraflores, panneau central.
(Musée de Berlin).

Civis et pictor Lovaniensis. — Le célèbre historien de Louvain, le Dr JEAN MOLANUS, affirme que « maître Roger,